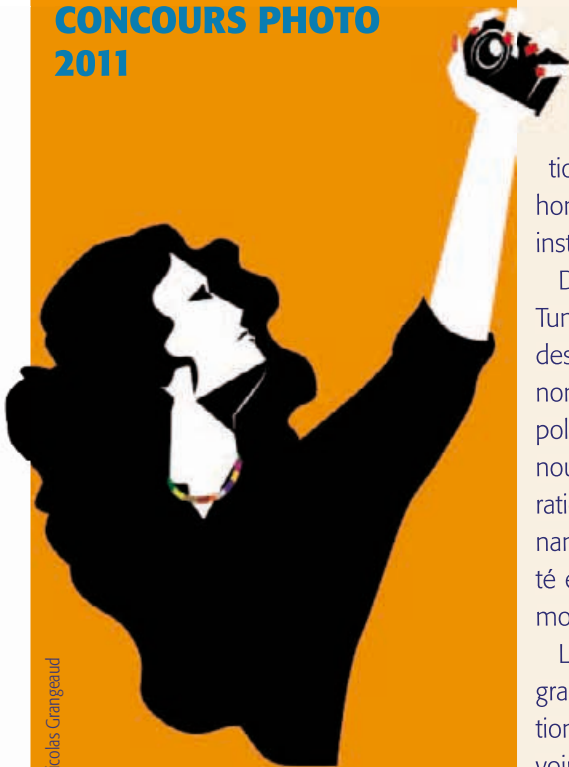


**LE FONDS
POUR LES FEMMES
EN MÉDITERRANÉE
LANÇE LE
CONCOURS PHOTO
2011**



Nicolas Grangeaud

**«LES FEMMES,
LEURS RÉVOLUTIONS»**

L'objectif de ce concours sera d'attester à travers la photo des formes d'expression utilisées par les femmes pour affirmer leurs droits, refuser l'injustice qui leur est faite et créer de nouveaux horizons.

Le concours est réservé aux amatrices ou amateurs qui résident dans un pays de la Méditerranée.

Il est ouvert du 5 juillet au 30 Octobre 2011 à minuit.

Pour en savoir plus... voir www.medwomensfund.org

BILLET

On sait, tant cela fut spectaculaire avec le réveil de peuples entiers se levant pour

la dignité, la justice et la liberté, qu'en Tunisie et en Égypte les femmes étaient nombreuses parmi les révoltés. Elles posent depuis de façon systématique et inlassable la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les constitutions et dans les instances de décision à venir.

Dans leur manifeste de mars, les Tunisiennes réclamaient que « la question des droits des femmes soit intégrée au nombre des priorités d'action de la société politique et civile, en garantissant dans la nouvelle constitution le principe de séparation du politique et du religieux, en donnant sa pleine réalité au principe d'égalité et en protégeant l'intégrité physique et morale des femmes ».

Les Égyptiennes, qui participaient en grand nombre aux énormes manifestations de juillet, expriment leur colère de voir si peu de femmes faire partie du gouvernement et demandent à ce que les femmes soient représentées à tous les niveaux des instances de décisions à hauteur de leur rôle dans la société. Elles insistent sur le fait que la participation politique des femmes n'est pas seulement une question de genre mais bien une question de projet de société.¹

Quelle société veut-on pour l'Italie, demandaient aussi en février un million de femmes et – quelques – hommes qui manifestaient sous le slogan « Se non ora quando » (maintenant ou jamais) contre les modèles culturels qui portent atteinte

à la dignité des femmes en les désignant comme simple objet d'échange sexuel. La question reste posée et le mouvement SNOQ se développe.

Elle est aussi posée au Maroc par la coalition du Printemps féministe pour la démocratie et pour l'égalité quand il revendique en mai « une nouvelle constitution instaurant les règles d'un système démocratique intégrant l'égalité effective en matière d'accès des femmes et des hommes aux droits humains fondamentaux dans tous les domaines » et n'obtient en juin qu'une réponse partielle.

Pour les Espagnoles indignées du Mouvement du 15 mai, c'est « une société dont le centre soit les personnes et non les marchés financiers, une société qui n'admette pas la violence machiste et qui intègre l'approche féministe au sein des politiques économiques, du service public et des politiques de l'environnement afin de sortir de la crise » qu'il faut à présent construire.

Et dans leur déclaration de juillet « L'égalité c'est maintenant ! », les associations « féministes en mouvement » en France reprennent en écho : « L'égalité est une condition indispensable au progrès social pour faire avancer l'ensemble de la société. La construire c'est combattre l'oppression, la domination, toutes les formes de discriminations et les atteintes à la laïcité. »

« Il est temps de montrer de l'amitié envers les femmes » disent les Italiennes dans leur manifeste. Et de prendre au sérieux leurs aspirations à un changement de société en profondeur dans toute la Méditerranée. Il est temps car sinon, quand ?

Caroline Brac de la Perrière

¹ Voir notre édition spéciale du mois d'avril 2011 www.medwomensfund.org/publications

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, LE FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE A SOUTENU UNE DOUZAINÉ DE PROJETS. ILS CONCERNENT...

LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES PAR LE BIAIS...

...DE CAMPAGNES : CONTRE LES MARIAGES PRÉCOCES



Le Groupe de travail pour l'égalité sur les questions touchant au statut personnel

est une coalition d'organisations de femmes qui se mobilise pour obtenir la réforme du statut des femmes palestiniennes citoyennes d'Israël soumises au code religieux et social des lois de la famille. Le groupe de travail voit une corrélation directe entre les taux élevés de mariage précoces forcés (qui poussent un grand nombre de jeunes femmes à abandonner le collège tous les ans) et la rareté des palestiniennes dans les organes de décision en Israël. Le Groupe de travail a établi qu'environ une jeune fille sur 4 de moins de 18 ans est mariée chaque année. C'est une portion substantielle de la population qui ne finira pas l'école, qui restera sans formation, et qui aura donc du mal à trouver du travail. C'est un groupe à haut risque en ce qui concerne le divorce et la monoparentalité, sans parler des risques sérieux de santé impliqués par une maternité précoce. Le groupe de travail et décide de prendre le problème à sa racine en initiant une campagne contre les mariages précoces dans les villages avec une sensibilisation directe des jeunes, des parents et des éducateurs : il compte organiser 80 discussions dans 30 lycées du pays afin de toucher environ 2600 jeunes femmes (soit 5,4% du groupe à risque dans le pays.)

POUR LA PARTICIPATION POLITIQUE



Engagement citoyen s'est créé en avril 2011 dans le sillage de la révolution tunisienne, alors que la nécessité de sensibiliser des femmes et des jeunes tunisiens sur l'importance des droits acquis et le risque de régression au cours du processus de démocratisation est devenu crucial.

L'association lance une campagne de communication pédagogique ambitieuse pour susciter une prise de conscience collective et sensibiliser le public tunisien, et tout particulièrement les femmes, aux enjeux réels que représente cette période de transition historique, en termes de régression possible de leur



statut et de leurs droits et libertés fondamentales. Son objectif prioritaire est d'inciter les femmes et les jeunes tunisiens à voter en connaissance de cause pour un projet de société qui reflète leurs aspirations et préserve leurs droits.



POUR LE DROIT À L'HÉRITAGE



Zakher pour le développement des capacités des femmes a pour but de soulager la vie des femmes

de la bande de Gaza dans les domaines de la maternité, du pouvoir économique, de l'éducation et de la formation en renforçant leurs capacités et savoir faire. L'une de ses priorités est d'œuvrer dans le renforcement du pouvoir économique des femmes, particulièrement pour celles qui sont soutien de famille, dans l'idée que l'indépendance financière entraîne l'indépendance dans les choix et les orientations. Zakher lance une campagne civile, « Mon droit à hériter » dont l'objectif est faire de la question de l'héritage aujourd'hui négligée, une question reprise dans toute la société et d'encourager les femmes de Gaza qui ne prennent pas leur part d'héritage à demander leurs droits en créant un environnement adapté à cette revendication.



Le Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Enfant et de la Femme a

pour objectif principal de contribuer à la modification des lois et mentalités et le renforcement des capacités du mouvement associatif à travers des formations. Outre l'information et la vulgarisation des droits de la femme et de l'enfant, le CIDDEF, développe par des recherches un plaidoyer en direction des pouvoirs publics.

Des thèmes majeurs, tels que la participation politique des femmes et la violence contre les femmes sont pris en charge de manière continue..

Un plaidoyer pour l'égalité successorale entre homme et femme est développé en vue de lancer le débat dans la société : un atelier de travail avec des participant-es du Maghreb est prévu pour consolider les résultats.

... DE CARAVANES



La Pléiade a pour mission l'accès aux droits, la lutte contre les exclusions et toute forme de discrimination. Son projet « Caravane pour l'égalité et contre toute forme de discrimination » est à la fois un outil de sensibilisation et d'information des femmes sur leur accès aux droits, mais aussi un lieu d'échange et de débats

entre les femmes des quartiers défavorisés sur des problèmes et des solutions possibles pour un mieux « vivre ensemble ». En permettant la venue de militantes des droits des femmes de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, jusque dans leur quartiers à Nîmes, la caravane permet aux femmes souvent captives de leur environnement ou de leur culture d'origine dans des quartiers de relégation de sortir de l'isolement et crée une dynamique citoyenne des femmes qui pourra déboucher sur une réelle participation de ces femmes aux affaires de la cité.



EN 2011, LE FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE RENFORCE SA MISSION ET ÉTEND SON CHAMP D'ACTIVITÉS À L'OFFRE D'ESPACES DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE ET L'ÉLABORATION D'OUTILS D'ORGANISATION COLLECTIVE... À SUIVRE !

... DE FORMATIONS THÉÂTRALES



Étincelle mène une réflexion et des interventions sur l'évolution individuelle et collective, comme l'exercice d'une autorité éducative qui favorise le développement de chaque personne et l'égalité des chances, la mise en œuvre de valeurs d'égalité et de respect de façon tangible, le développement d'attitudes d'ouverture et de soutien entre les femmes et les hommes.

Elle organise en partenariat avec la Ligue démocratique des droits de la femme de Casablanca, deux semaines de formation en théâtre forum pour des militantes venant de plusieurs régions du Maroc afin de constituer un groupe de femmes à même de concevoir et d'animer des situations de Théâtre Forum qui seront utilisées pour des activités d'information et de mobilisation en direction des femmes. La formation aborde des thèmes tels que la lutte contre la violence faite aux femmes, l'égalité des droits, la solidarité.

LA LIBERTÉ DE CIRCULER EN TOUTE SÉRÉNITÉ



L'Association des avocates égyptiennes œuvre à diffuser les valeurs d'égalité de genre, de justice et

de liberté auprès des organisations de la société civile dans le but de voir les droits des femmes défendus. AEFL a pour but l'éveil des consciences sur le statut politique des femmes et l'importance de renforcer leur rôle dans la société égyptienne et, l'éveil des consciences aux conventions internationales qui protègent les droits humains et surtout des femmes : elle construit dans cette idée un front d'avocates à la fois qualifiées et engagées dans la vie politique et publique.

Son projet aujourd'hui est de mettre en place une clinique juridique pour les victimes de harcèlement sexuel afin de combattre l'augmentation des incidents de harcèlement sexuel dans le grand Caire : car si le harcèlement sexuel avait disparu le temps de la révolution, il redevient aujourd'hui un obstacle important à la liberté des femmes de circuler comme elles l'entendent. Cette clinique inclura des conseillères spécialisées juristes et psychosociologues et fournira des services juridiques gratuits aux femmes et jeunes filles qui n'ont pas les moyens de se permettre une représentation juridique.

LA CRÉATION DE PONTS ENTRE LES FEMMES

AU NIVEAU SOUS RÉGIONAL ENTRE LES ARTISTES



Nova Feminist Culture

œuvre, depuis 2008, à l'atténuation de l'influence de la culture patriarcale qui maintient la domination vis-à-vis des femmes, en reproduisant les stéréotypes de genre dans l'éducation, les médias et les arts. Depuis deux dizaines d'années, de nombreuses artistes féministes ont émergé en Serbie, Croatie, Bosnie Herzégovine et Monténégro et renforcé, par leur pratique artistique, les identités féminines non stéréotypées. Elles promeuvent le pluralisme culturel et politique, et s'opposent de cette façon au discours patriarcal et hégémoniste, dominant dans les Balkans. Le but du projet ASKA/WBWPAN est d'étendre l'impact des femmes artistes sur les politiques et les cultures des Balkans ouest en établissant un réseau régional de femmes artistes.

AU NIVEAU INTERNATIONAL POUR ÉCHANGER LES EXPÉRIENCES



Marea est un forum pour diffuser l'information, les idées et les matériaux de celles et ceux qui considèrent qu'il faut

regarder le monde à travers les lunettes du genre. Il utilise pour la promotion de la culture, de l'information, du savoir des femmes le journal Marea, le site webmareaonline.it, la radio Radiodelledonne.org, des conférences, des séminaires et des meetings. La conférence intitulée « Punto G : genre et globalisation » qui a rassemblé à Gênes du 24 au 26 juin, des femmes venues d'Italie et de plusieurs pays du monde a permis une analyse féministe des développements et des politiques internationales. Y furent traitées les propositions des femmes pour la paix, la justice et l'égalité avec la laïcité comme condition première à la démocratie et au développement.



Rassemblement à Gênes, des femmes du forum Marea

Pour connaître l'ensemble des projets visitez la page information de notre site www.medwomensund.org

■ L'ONU FEMMES VIENT DE PUBLIER UN RAPPORT SUR LA SITUATION DES FEMMES DANS 139 PAYS INTITULÉ: « Les progrès des femmes dans le monde : en quête de justice ».

Le document révèle que la violence conjugale est interdite dans 125 pays mais 603 millions de femmes vivent dans des pays où la violence conjugale n'est pas considérée comme un crime. Si, en 2011, 52 pays environ ont fait du viol conjugal une infraction pénale, plus de 2,6 milliards de femmes vivent dans des pays où il n'a pas été explicitement pénalisé. Les lois fondées sur la coutume ou la religion, coexistant avec la législation des États, restreignent fréquemment les droits des femmes au sein de la famille.

117 pays sont dotés de lois relatives à l'égalité de rémunération, pourtant les salaires des femmes sont toujours inférieurs (jusqu'à 30 %) à ceux des hommes dans certains pays. Les femmes effectuent toujours plus de tâches domestiques et de soins non rémunérés que les hommes dans toutes les régions du monde. À l'échelle mondiale, 53 % des femmes exerçant une activité – 600 millions au total – occupent des emplois vulnérables, qui ne sont sou-

vent pas protégés par le droit du travail. Enfin on compte toujours moins de 30 % de femmes parlementaires dans la grande majorité des pays.

De nombreuses femmes renoncent à dénoncer des crimes en raison de la stigmatisation sociale et de systèmes de justice faibles et coûteux. Les taux d'abandon des affaires où les femmes cherchent réparation sont élevés, notamment dans les cas de violence fondée sur le genre.

Le rapport recommande aux gouvernements d'investir dans des guichets uniques, qui réunissent en un seul lieu les services judiciaires, juridiques et de santé, afin de réduire le nombre d'étapes qu'une femme doit franchir pour accéder à la justice.

■ À NE PAS CONFondre AVEC LE FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE !

le 14 juin a eu lieu à Paris le lancement de la Fondation des femmes pour la Méditerranée, créée en 2009 par la France, la Jordanie, le Liban et le Maroc et favorablement accueillie par les 43 États de l'Union pour la Méditerranée qui sont membres de son Conseil d'administration et de son Haut conseil. Son objectif est de rassembler, partager, diffuser les énergies et les moyens pour favoriser l'égalité et valoriser le rôle des femmes. Son champ d'action couvre l'Europe et le pourtour méditerranéen, et aussi les pays du Golfe.

■ UNE ENQUÊTE SUR LES FINANCEMENTS DÉDIÉS AUX FEMMES PAR LES FONDATIONS EUROPÉENNES

vient d'être publiée par Mama Cash, fonds néerlandais pour les femmes, et le Centre des Fondations. L'analyse a porté sur 145 fondations de 19 pays dont 9 des 50 fondations les plus riches d'Europe. Ces 145 fondations totalisent près de 9 milliards d'Euros d'actifs. 60 d'entre elles ont au moins 50 millions d'Euros d'actifs. Certaines, dont 7 des 8 fonds pour les femmes de la région, ont des actifs inférieurs à 500 000 Euros.

90 % des fondations ont exprimé un intérêt pour la question des femmes mais seulement 37 % d'entre elles choisissent intentionnellement de consacrer une partie de leurs fonds à la cause des femmes et des filles.

En 2009 les allocations consacrées aux programmes concernant les femmes représentent en moyenne 4,8 % de la dépense totale des 42 fondations sondées sur le sujet : soit 392 subventions totalisant 27 millions d'Euros alloués en Europe et à l'extérieur.

La moitié des 392 projets soutenus concernent la lutte contre les violences faites aux femmes et l'accès des femmes et des filles à l'éducation ; moins d'un quart des subventions restantes vont à la défense des droits humains des femmes.

QUELQUES REPÈRES CONCERNANT LA POPULATION FÉMININE DE QUELQUES PAYS ...

	MAROC	LYBIE	SYRIE	GRÈCE	ITALIE
Taux de fécondité	2,4 enfants /femme	2,7	3,3	1,4	1,4
Âge moyen au mariage	26,5 ans	29,2	25,4	26,9	30
Taux d'alphabétisation*	44% (69%)	81% (95%)	77 % (90%)	96% (98%)	99% (99%)
Taux d'alphabétisation entre 15 et 24 ans*	68% (85%)	100% (100%)	93% (96%)	99% (99%)	100% (100%)
Taux d'activité	26 % (80 %)	25 % (79 %)	21% (79 %)	43 % (65 %)	38 % (61 %)
Représentation au parlement national	7%	8%	12%	17%	20%

NB :entre parenthèses les chiffres concernant les hommes. * Selon les estimations de l'Institut des statistiques de l'Unesco

Sources : ■ « Un potentiel inexploité : le financement des fondations européennes pour les femmes et les jeunes filles » étude réalisée par Mama cash, le Centre des Fondations et Weisblatt & associés en collaboration avec le Centre européen des fondations. 2011 www.mamacash.org ■ Onufemmes <http://progress.unwomen.org> ■ The World's Women 2010 Trends and statistics. Nations Unies 2010

POURQUOI UN FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE ?

Appartenant au même bassin culturel, sous l'influence de trois religions monothéistes, les femmes de la région méditerranéenne subissent une forme commune de patriarcat et, malgré des situations en apparence très variées, beaucoup de similitudes peuvent être relevées dans leur condition.

Qu'elles se trouvent sur la rive sud ou sur la rive nord de la Méditerranée, les femmes savent qu'il leur faut non seulement mener encore bien des batailles en faveur de l'égalité mais aussi consolider leurs acquis, obtenus grâce à leur ténacité et à leurs luttes. Elles agissent dans

un climat de régression généralisée, effet du fleurissement des mouvements conservateurs radicaux dans des sociétés en mutation, et elles rencontrent des difficultés à trouver les fonds nécessaires à leurs actions que ce soit au niveau local ou au niveau régional.

C'est pourquoi des femmes du Maghreb et d'Europe méridionale ont pris l'initiative de créer, il y a deux ans, le Fonds pour les femmes en Méditerranée, dont le but est de participer à l'amélioration de la condition des femmes et à la promotion de l'égalité des sexes dans l'ensemble des pays du bassin méditerranéen.

LETTRE DES BORDS DE LA MÉDITERRANÉE

Lettre d'information du Fonds pour les femmes en Méditerranée (MedWomenFund)

Adresse :

47, place du Millénaire - 34000 Montpellier - France
www.medwomensfund.org
 email : lettre.info@medwomensfund.org
 Tél. / fax : 00 33 - (0)4 67 67 08 73

Lettre semestrielle et gratuite

Rédaction : Caroline Sakina Brac de la Perrière
 Conception graphique - réalisation : MPBgraph

JE FAIS UN DON AU FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE

Apt 74 - 47 place du Millénaire - 34000 Montpellier France

NOM		PRÉNOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	PAYS
<input type="checkbox"/> 15 Euros	<input type="checkbox"/> 30 Euros	<input type="checkbox"/> 50 Euros	Autre <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> PAR CHÈQUE à l'ordre du Fonds pour Femmes en Méditerranée		<input type="checkbox"/> PAR VERSEMENT BANCAIRE Crédit coopératif, Montpellier France - Compte 42559 00034 41020011495-42	
Je recevrai un reçu fiscal dès la réception de mon don.			

JE SOUHAITE RECEVOIR LA LETTRE D'INFORMATION

<input type="checkbox"/> PAR EMAIL	<input type="checkbox"/> PAR COURRIER
------------------------------------	---------------------------------------

D'avance, un grand merci pour votre soutien et votre générosité